



CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné(e) DIBI Rachid, agissant en qualité de secrétaire général, représentant légal du dispensateur de l'action concourant au développement des compétences du CEFTIC

atteste que Mme/Mr : **LACHHAB Nassim**

Salarié de l'entreprise : **INTERIM Qualité**

a suivi l'action : **CACES® PEMP - Groupe B (1B-3B) - R486**

Présentiel

Nature de l'action concourant au développement des compétences :

- action de formation

Qui s'est déroulée **du 13 au 15 Avril 2026**

Pour une durée de **21 heures**

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Délivré à Pierrelatte, le 15 avril 2026

CEFTIC

41, rue Paul Sabatier
26700 PIERRELATTE
Tél. : 04 75 96 48 60
Mail : ceftic@ceftic.fr

(Arrêté du 21 décembre 2018 relatif aux pièces nécessaires au contrôle de service fait mentionné à l'article R. 6332-26 du code du travail)

Centre de Pierrelatte : Z.I. Les Malalannes – 41 Rue Paul Sabatier – 26700 PIERRELATTE

Tél : 04.75.96.48.60 - Email : ceftic@ceftic.fr

Association loi 1901 – N° déclaration existence 82 26 01253 26 – Siret 307 221 507 00055 – APE 8559A

N°TVA Intracommunautaire : FR 21307221507